



PUBLIC

Compte rendu de la première partie de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Fêtes de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 juillet 2022 à 10 h à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Sont absents, madame la conseillère Louise Boudrias et monsieur le conseiller Louis Sabourin

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint-services de proximité, Catherine Marchand, directrice module aménagement du territoire et développement économique, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Jean Boileau, directeur, Communications, Émilie Chasles, directrice territoriale, centres de services de Buckingham et de Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Louis-Charles Désy, directeur par intérim, Infrastructures, Chantal Marcotte, directrice, Environnement, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

CAUP20220705-P1 REVITALISATION DU SECTEUR DE LA CITÉ – MISE À JOUR

Présentation par monsieur Louis-Charles Désy.

Les objectifs de la présentation sont de :

- Expliquer le contexte initial du projet de revitalisation;
- Présenter un état d'avancement du projet de revitalisation;
- Proposer une source de financement;
- Faire entériner nos recommandations.

Les éléments suivants sont présentés :

- Travaux initialement prévus en 2017 (Règlement 25 M\$);
- Travaux de revitalisation ajoutés en 2019 (Amendement de 4,5 M\$);
- Bonification du projet en 2021 (Amendement de 5,5 M\$);
- Étapes réalisées à ce jour;
- Mise à jour des estimations;
- Option de limiter les travaux;
- Prochaines étapes.

RECOMMANDATIONS :

CP-INFRA-2022-06

Approuver la proposition de reporter les travaux de revitalisation du boulevard du Carrefour à une phase ultérieure, après la fin des travaux des promoteurs.

CP-INFRA-2022-07

Financer le montant additionnel de 5 625 000 M\$ à même le règlement d'emprunt 812-2-2021 pour un montant total de 40,625 M\$.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Le fait que le secteur de la Cité est un pôle incontournable et que ces investissements sont nécessaires pour compléter les projets en cours;
- Le report de la revitalisation du boulevard du Carrefour;
- La source de financement de la recommandation;
- Davantage d'explications sont données par l'administration sur la bonification du règlement d'emprunt qui se justifie par l'augmentation des coûts de construction et par l'amélioration de certains éléments du projet initial;
- Monsieur Lessard fait part de son malaise quant à cette nouvelle demande de modification au règlement d'emprunt et il réserve son vote pour le conseil municipal.

La plupart des élus sont à l'aise avec les recommandations. Puisque le règlement d'emprunt 812-2-2021 doit faire l'objet d'une modification, il sera éventuellement présenté à un conseil municipal.

Le caucus préparatoire public est suspendu à 10 h 48.

Reprise du caucus préparatoire public à 10 h 55.

CAUP20220705-P2 ATTESTATION MUNICIPALE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Présentation par monsieur Louis-Charles Désy.

Monsieur Simon Rousseau explique que le but de la présentation est de sensibiliser les élus aux enjeux et aux défis concernant l'attestation municipale d'assainissement des eaux. Éventuellement, plus de détails seront présentés aux élus dans le cadre des caucus de secteur.

Les objectifs de la présentation sont de :

- Définir l'attestation d'assainissement municipale;
- Expliquer les impacts de l'entrée en vigueur de l'attestation;
- Présenter les études et analyses en cours et à venir.

Les éléments suivants sont présentés :

- Historique du dossier;
- Description sommaire de l'exploitation du système sanitaire;
- Attestation d'assainissement municipale :
 - Qu'est-ce qu'une attestation?
 - Cadre Légal;
 - Les objectifs de l'attestation;
 - L'impact sur les normes de débordements;
- Impacts sur les développements :
 - Gestion des débordements et du développement avant l'attestation;
 - Gestion des débordements et du développement avec l'attestation;
- Études et analyses afin de répondre aux exigences de l'attestation;
- Prochaines étapes.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Des questions, des commentaires et des échanges portent notamment sur les sujets suivants :

- Plusieurs projets ont été déposés par des promoteurs et approuvés par la Ville avant la nouvelle réglementation provinciale. Il est impératif que tous ces projets fassent l'objet d'une analyse en fonction de la réglementation modifiée et qui est en vigueur aujourd'hui. Ces projets ne sont pas refusés. Ils font l'objet de contraintes supplémentaires qui doivent être examinées;
- Une liste des secteurs touchés par la nouvelle réglementation sera remise aux élus dans le cadre des caucus de secteur;
- Monsieur Désy donne des explications supplémentaires sur les surverses;
- Madame la conseillère Isabelle N. Miron réfère à la page 27 de la présentation où une note indique que cette nouvelle charge de travail nécessitera une réévaluation des priorités municipales actuelles. Monsieur Désy explique que les services devront prendre le temps d'analyser les projets des promoteurs en fonction de la nouvelle recommandation, ce qui pourrait avoir un impact sur l'avancement des projets de la Ville;
- Le volume d'eau qui se jette dans la rivière lors de surverses. Madame Marcotte ne détient pas cette donnée, mais elle indique que ce volume est minimal;
- La portion des travaux qui sera payable par les promoteurs et celle que la Ville assumera. L'analyse est en cours pour chiffrer le tout.

Madame la mairesse indique qu'il existe de nombreuses subventions fédérales et provinciales dans le dossier des surverses. Elle s'attend qu'à l'automne l'administration présente les subventions disponibles et l'approche qui sera mise en œuvre afin que la Ville obtienne le maximum de subventions dans ce dossier.

Madame la mairesse souhaite que les lieux touchés par la nouvelle réglementation soient ajoutés sur le site Web de la Ville, et ce, de façon plus pointue que ce qui est disponible sur le site Web du gouvernement provincial. Elle invite les services à faire une proposition au conseil municipal dans le cas où le traitement de ce dossier nécessitait l'ajout de ressources.

Fin de la première partie du caucus préparatoire à 12 h 10.